SPEECH FROM THE THRONE

Second session of the
56th Legislative Assembly
of New Brunswick

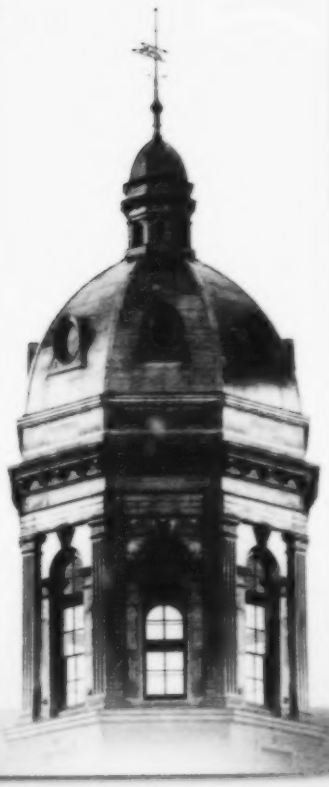

NOVEMBER 27, 2007

The Honourable
Herménégilde Chiasson
Lieutenant-Governor

Speech from the Throne

Mr. Speaker, Honourable Members of the Legislative Assembly, invited guests and all New Brunswickers. Welcome to the opening of the Second Session of the 56th Legislative Assembly of the Province of New Brunswick.

We welcome our new Speaker who will preside over this Chamber with great respect for the Legislative process. As well, we thank the member from Grand Lake-Gagetown who brought decorum and integrity to the Speaker's chair during the First Session of the 56th Legislative Assembly.

Since this House last convened, there have been new appointments made to the Executive Council and new responsibilities assumed by many Ministers. To all Cabinet members, I wish prudence, wisdom and courage as we enter this period of transformative change.

To all members of this House, I welcome you back to the Chamber and urge you to carry out the affairs of this province in the best interest of New Brunswickers. This session marks the beginning of one of the most transformative periods in our province's history as we set New Brunswick on the road to self-sufficiency by 2026. With great change comes great debate. Let us all conduct ourselves in a manner befitting the significant task at hand and respectful of the tradition of this House.

We also congratulate Roger Duguay on his election as leader of the New Brunswick New Democratic Party. I am certain he will bring an important perspective to debates on issues in our province.

Many New Brunswickers have been recognized this year for their contributions to their field, their communities and to our province.

On October 30, a total of 10 new members were inducted into the Order of New Brunswick. These individuals have made outstanding contributions to the social, cultural or economic well-being of this province and its residents.

The new members are: Susan Butler, Miramichi; Audrey Côté St-Onge, Edmundston; Angelo DiCarlo, Minto; Stephen Hart, Douglas; Mohan Iype, Quispamsis; Linda B. LeBlanc, Memramcook; Viola Léger, Moncton; Bernard Lord, Fredericton; Joseph A. MacDonald, North Tetagouche; and George Piers, Lower Kingsclear.

In 2007, eight New Brunswickers were invested into the Order of Canada: Mary Majka, Harvey; Paul Gendreau, Beresford; Roland Gauvin, Moncton; Daniel O'Brien, Fredericton; Gérard Snow, Moncton; William Hoyt, Fredericton; Jean Chiasson, Pointe-Brûlé; and Lora Dell, Moncton.

Since the last Speech from the Throne, the Province has lost three former members of this Legislature: Edgar LeGresley, Charles Gallagher and Jean Gauvin.

Today, we also acknowledge Sean Collins, the son of the member from Moncton East and his wife Lisette, who passed away on July 9, at the age of 13. Through illness and adversity, Sean never ceased to be generous, kind to others and wise beyond his years. The book *Ten Needles* by Martin Latulippe tells the story of this courageous young New Brunswicker. Wishing to leave a legacy to his family, friends and classmates, Sean wanted to spread his message to "live each day as if it were your last" throughout the province, the country, and the world. Last week, *Ten Needles* became a national best-seller, and tens of thousands of dollars have been raised for sick children in New Brunswick

New Brunswick has a long history of military service. Of the 2,500 troops deployed to Afghanistan this winter, 1,160 were from Atlantic Canada and over 800 of those men and women were from New Brunswick. Our province knows the pride of military service but we also know the sacrifice.

Today we remember all those who have lost their lives in Afghanistan and in particular those with New Brunswick connections:

Sgt. Don Lucas
Cpl. Aaron E. Williams
Cpl. Brent Poland
Pte. David Robert Greenslade
Pte. Kevin Vincent Kennedy
Trooper Patrick Pentland
Master Cpl. Allan Stewart
Master Cpl. Darrell Jason Priede
Captain Jefferson Francis

We also take this time to remember other prominent New Brunswickers who passed away this year: Acadian activist and rights advocate Fr. Armand Plourde; journalist, *voice of le Madawaska* and member of the Order of New Brunswick Advisory Council Jean Pedneault; and pioneering broadcaster and salmon conservationist Jack Fenety.

Each of these individuals helped build the foundation on which your government will build a better New Brunswick.

On September 18, 2006, your government was elected on its *Charter for Change*. This Charter, with its three cornerstones- energy, education and economic development – formed a vision and a plan for a self-sufficient New Brunswick. Your government is pleased to report that, after its first year in its new mandate, it has completed 40 per cent of its *Charter for Change* commitments. Your government is expecting to bring that number to 65 per cent by its second anniversary in office.

The Throne Speech that opened the First Session of the 56th Legislative Assembly on February 6, 2007 was based on the *Charter for Change* and set out a number of important actions that would support your government in the move toward transformational change and a self-sufficient New Brunswick.

This past session saw the passage of important measures to improve care and support for our seniors, strengthen consumer protection and increase safety in our workplaces and on our highways. Our economy has been strengthened by *The Franchise Act*, improvements to the Small Business Investor Tax Credit and new support for entrepreneurs. New partnerships have been forged to advance the energy file. A new focus on primary and secondary education, as outlined in the education plan *When Kids Come First*, will likely have the most far-reaching impact of the work done in the last session.

During the first year of its mandate, your government undertook conversations and consultations with New Brunswickers in a number of key areas. Your government established a Community Non-Profit Task Force, a Task Force on Right to Information and Protection of Personal Information, and a Commission on Post-Secondary Education. The reports from these consultations have been presented. Your government has begun to address their recommendations and will continue to do during the upcoming Legislative session.

In January 2007, your government commissioned the Task Force on Self-Sufficiency to engage New Brunswickers in a dialogue about what must be done to make New Brunswick self-sufficient by 2026. Earlier this year, the Task Force delivered its recommendations based on those discussions. Your government thoroughly reviewed these recommendations and responded in full by releasing *Our Action Plan To Be Self-Sufficient in New Brunswick*.

During the course of this Legislative session, your government will address many of those action plan items requiring legislative changes. This Throne Speech will outline a legislative agenda that will set in motion transformative change toward a self-sufficient New Brunswick. Your government's Action Plan and this Legislative session will build on what is good about New Brunswick with the goal of making our province an even better place to be.

Your government recognizes that New Brunswick is home to vibrant French, English and First Nations communities and a growing multicultural presence. New Brunswick is a place where we celebrate our differences. This diversity will make us more attractive to new Canadians.

Our growing economic strength will help retain our family and friends in our home province and make New Brunswick a more attractive place to return to or to settle in as new residents. Your government is committed to achieve a net population increase of 100,000 people by 2026.

Your government will build on our family-friendly communities. New Brunswickers look out for one another. We know we are stronger when we move forward together. These roots, this sense of belonging give us the confidence to look forward to a better future. We are connected to one another and we are connected to the land.

These are the values on which your government will build a better New Brunswick and we will do it by focusing on four areas of transformation. We will transform our government, transform our relationships, transform our workforce and transform our economy.

Transforming Our Government

All New Brunswickers are being asked to join in the journey toward self-sufficiency. Your government recognizes that we must lead by example. Your government is committed to a structure that is flexible, adaptable and oriented toward providing quality services.

Transforming government requires that we build on our dedicated and competent public service. In addition to investing in the skill set of the public service, your government will address the leadership and career development needs of the public sector. Your government realizes that an effective public service is an efficient public service.

Accountability will be important throughout the journey to self-sufficiency.

The government will also introduce the ***Public Interest Disclosure Act*** to protect public service employees who disclose incidents of government wrongdoing. Instances of abuse of power or misuse of public funds are rare, but this legislation will protect employees who choose to come forward in the public interest.

New legislation on the right to information and the protection of personal information will be introduced, as will new measures on lobbyist registration and third party spending during elections.

Furthermore, your government will consider future investments in the Provincial Archives to meet the growing demand for archival services and will implement a strategy for electronic records management in order to transform the way government information is managed and stored.

Your government will continue to respect and adhere to the ***Fiscal Responsibility and Balanced Budget Act***. A balanced budget will be achieved over the current four-year fiscal cycle, from 2007-2008 to 2010-2011, per provisions of the act.

Capital estimates for 2008-2009 will be tabled December 11, as will a fiscal and economic update for the current year. **Pre-budget consultations** will begin in December. In the spring sitting, your government will bring down a balanced **budget for 2008-2009** that will make the necessary investments for transformational change.

Your government will also pass legislation and establish the regulatory framework to support the new Responsible Gaming Policy. This new approach to gaming will focus on responsible management and responsible play in a responsible environment.

Transformation of government requires further transforming service delivery to New Brunswickers.

An **expanded mandate for Service New Brunswick** will transform the way New Brunswickers and New Brunswick businesses interact with their government. By 2009, and with the endorsement of the Canadian Federation of Independent Business, your government will introduce a new **"one business - one record" system** of business services that will make it faster, easier and more convenient for New Brunswickers to do business.

In the coming year, government departments will begin transferring their customer-facing services to Service New Brunswick as part of an overall quality service initiative. The **Office of the Rentalsman** will be the first program to move to Service New Brunswick in this transformation.

Service New Brunswick and the Department of Public Safety will also determine the optimal balance of shared responsibility in the delivery of **motor vehicle registry services**.

To reach our goal of self-sufficiency, we must ensure that we are a healthy province. Your government will strengthen and enhance our **provincial Wellness Strategy** based on the work and recommendations of the Select Committee on Wellness. Your government will also introduce a Dial-a-Dietician service for New Brunswickers that will provide reliable advice and information about nutrition that will lead to healthier lifestyles. As well, your government will amend the ***Tobacco Sales Act*** to regulate the display of tobacco products. Levels of physical activity will increase in our schools and all New Brunswickers will be urged to adopt healthier life practices.

A self-sufficient New Brunswick requires healthy people with access to high quality and accessible health care services. To ensure that we can continue to meet our health care needs now and in the future, the Minister of Health will introduce a new ***Provincial Health Plan.***

Your government values a public system that is inclusive and equitable, accessible in both official languages, affordable and accountable. The *Provincial Health Plan* will focus on six priorities - achieving better balance, enhancing access, improving efficiency, harnessing innovation, making quality count and building partnerships. Strategic initiatives will be outlined for each priority.

The *Provincial Health Plan* will provide citizens with tools, resources and support to allow them to work in partnership with health professionals to take better care of their own health.

The *Provincial Health Plan* will offer seniors improved options to allow them to live in their communities and maintain their independence as long as possible. This will be done in concert with the **long term care strategy** for seniors that will be released early next year. Over the past 10 months, more than 1,000 New Brunswickers have identified issues and provided ideas on how to improve the current system. This feedback, along with research and statistical analyses, will serve as the foundation for building a responsive and sustainable system to help meet the needs of seniors.

Your government recognizes that sharing information quickly and appropriately among health care providers and health managers is necessary in transforming health care. Your government remains committed to the development of a **one patient, one record system.**

Your government will support pharmacists in introducing amendments to the ***Pharmacists Act*** to enable these health professionals to prescribe certain drugs. Your government will also introduce new legislation to regulate the profession of **midwifery** in our province.

New legislation will also be introduced to **legalize living wills** and provide for substitute decision makers to make health care decisions for individuals no longer competent to make their own decisions.

Your government is committed to transforming child protection in New Brunswick. A **Child Protection Mediation Model** has been adopted as the primary form of dispute resolution in child protection cases. Your government will now begin work on the new **prevention-based multiple response service delivery model** where services to families will fit their situation, from minor support to intensive services. This model will complement the Child Protection Mediation Service and result in a comprehensive, effective, client centred approach to protecting New Brunswick's children and assisting their families.

Transforming government also requires us to strengthen New Brunswick's legal institutions. New legislation will outline the role and the mandate of the **Attorney General**, to bring greater public transparency to this office. During this session, the Minister of Justice and Consumer Affairs will mandate a **Task Force on Access to Family Justice** to report on options for increasing access to justice in family law disputes.

Your government remains committed to protecting New Brunswick consumers. **Pay day lenders legislation** will be introduced to set limits on the cost of borrowing and regulate the business practices of these short term lenders. Your government will introduce a ***Cost of Credit Disclosure Act*** to bring disclosure requirements for loans in line with those for federally regulated banking institutions.

Furthermore, your government will undertake a targeted consultation process and review of the **Credit Unions Act** and will introduce amendments to strengthen the regulation of the credit union movement in New Brunswick.

Although New Brunswick enjoys a reputation as a safe place to live, your government is committed to taking increased action against organized crime.

Legislation will be introduced regarding offence-related property and proceeds of crime and direct funds towards combating organized crime. Your government will bring in legislative amendments to provide police officers with the ability to carry out their work in neighbouring jurisdictions.

Your government is committed to supporting our workers and protecting our most vulnerable residents. Therefore, your government will introduce legislative amendments to institute **mandatory coroner's inquests for workplace fatalities** and enhance the resources available to the coroner when reviewing the circumstances of sudden and unexpected deaths.

Two multi-disciplinary committees will advise the Chief Coroner on deaths attributed to domestic violence and deaths involving vulnerable young children. Establishing a **Domestic Violence Death Review Committee** will allow us to learn from domestic violence deaths, and identify the steps we can take to prevent domestic violence and eliminate its impact on families and society. The **Child Death Review Committee** will be moved to the Office of the Chief Coroner. The Child Death Review Committee was established in 1997 as an Advisory Committee to the minister responsible for child protection. The role of both committees is consistent with the coroner's mandate to impartially investigate all sudden and unexpected deaths, including recommendations for any systemic changes arising from the case circumstances.

Your government will evaluate proposals for a **modern, wireless communication system** to support ongoing effective delivery of ambulance services, policing, forest fire management, commercial vehicle enforcement, drug enforcement and coordination of emergency response between organizations.

Your government will take steps to enhance the current **Graduated Licence program** and regulations will also be introduced to implement a **provincial Interlock program**.

Transforming Our Relationships

Self-sufficiency will not be achieved by government alone. We need partnerships and relationships with other governments, business and labour organizations, post-secondary institutions, community groups, the non-profit sector and New Brunswickers that will sustain these changes over the long term. Your government is committed to transforming and strengthening these relationships.

Your government has named a new Minister responsible for Community Non-Profit Organizations. Supported by a secretariat within the Executive Council Office, the minister will present the government's work plan on the Task Force Report in this Legislature in March. This work plan will contain the concrete steps that your government is taking in each of the four report themes: stable funding, respect and recognition, revitalizing the relationship between government and the non-profit sector, and supporting a culture of volunteerism.

Building **a strong, sustainable and mutually beneficial relationship with the Government of Canada** is a key element in your government's plan to move New Brunswick towards self-sufficiency. Your government is seeking a lasting partnership to address the economies and social challenges facing our province.

Your government will continue to work closely with the government of Canada and partner organizations to ensure the promotion and **equality of the official language communities** in the province.

Your government has signed an agreement with the governments of Canada and Quebec in preparation for the next **Francophone Summit,** which will take place in Québec City in 2008. We will take this unique opportunity to showcase our expertise and our proficiency and to ensure the visibility of our province among the participating states and governments.

In May, New Brunswick will host the **Conférence francophone des organisations internationales non gouvernementales,** as well as the **Conférence des ministres de l'Éducation de la Francophonie,** in conjunction with the Francophone Summit to be held in Québec City in 2008. Representatives of more than 50 countries belonging to the Francophonie will have the opportunity to discover New Brunswick and, more specifically, the Acadian Peninsula. These meetings to be held in Caraquet constitute a unique opportunity to demonstrate our expertise in education and community organization.

In August, New Brunswick hosted a successful annual meeting of the Council of the Federation during which time Premier Graham assumed the Chair of the Council for the coming year. He looks forward to building **cooperative relationships with other provinces** particularly in the areas of energy and the environment.

On June 22, all fifteen First Nations and the Province signed the historic ***Mi'kmaq, Maliseet, Province of New Brunswick Relationship Building Bilateral Agreement***. The signing of this agreement was an historic moment in transforming the relationship between the provincial government and First Nations communities. Bilateral roundtables are currently being established on health, education, land and resources, governance and jurisdictions, gaming, economic development and sustainability, and social development.

Strong, dynamic and prosperous communities are necessary to attain self-sufficiency by 2026. Your government has appointed a **Commissioner on the Future of Local Governance** to examine the structure and organization of local government in New Brunswick, including property taxation and funding arrangements, land use planning and the provision of regional services.

New Brunswick's economy continues to produce results that are amongst the best in the country. In certain regions of the province, this economic success has translated into booming local real estate markets and increasing property assessments.

Your government recognizes that some New Brunswickers are impacted disproportionately by these rising assessments. Your government will introduce targeted property tax relief for homeowners least equipped to deal with the tax burden associated with rising assessments. We are confident that municipal governments will act responsibly in establishing their tax rates while carefully considering the impact their spending decisions have on property taxes.

Your government will also strengthen requirements for drinking water treatment and disinfection and standards for municipal drinking water systems. Furthermore, your government will expand the drinking water approvals program to include larger privately-owned systems which serve the public such as trailer parks, recreation facilities and camp grounds.

Your government will adopt new performance-based standards for municipal wastewater effluent from wastewater treatment facilities. These standards will incorporate an environmental risk management model and harmonize the regulatory framework with other Canadian jurisdictions.

Transforming Our Workforce

To transform our province, we need a new generation of healthy, productive and creative citizens who have the learning and skills to seize the opportunities offered by a better New Brunswick. This will require transformative changes in our workplaces, our post-secondary institutions, our schools and our communities.

Your government will appoint a **Special Committee of Cabinet on Early Childhood Development and Care** to give this file the multi-departmental leadership it needs. During this session, your government will table a **long-term plan for early learning and child care**, an ambitious undertaking that will enhance supports to young children, their parents, and the professionals and community groups who support them. We will then begin work to improve the accessibility, the affordability and the quality of these services.

Recognizing how essential early learning is to future school success and to reaching our goal of a self-sufficient society, your government will introduce a new ***I'm Ready for School*** initiative, designed to ease the transition into kindergarten, especially for children at-risk.

This year, your government will continue implementing its education plan, *When Kids Come First*, designed to transform New Brunswick schools and to create the best education system in Canada.

The **Innovative Learning Fund**, in place since September, has received over 450 applications and is obtaining positive feedback from teachers.

Your government will establish and invest in **22 community schools** in 2007-2008, with support from local communities and the private sector. A new framework for investing in **small rural schools**, providing new learning opportunities for students in rural areas, will be announced.

We will further support trades and vocational education in schools through a ***Diversity in Learning*** initiative that addresses the needs of all students and better prepares them for the world after school. Your government will improve **career counselling services** to ensure that students are aware of their strengths and know the process to identify potential career paths, including post-secondary options.

As well, your government will continue to implement strategies to further enhance and support our inclusive system of education by launching a **province-wide learning disabilities strategy** focused on early detection and intervention. Together with the departments of Family and Community Services and Health, the Department of Education will pilot a new integrated service delivery model to improve services for students in the public school system.

Knowing that successful schools enjoy effective leadership, your government will also establish a ***"New Brunswick Education Leadership Academy,"*** a centre of excellence for principals and teachers focused on leadership in public education.

Significant gains must be made to ensure that New Brunswickers of all ages have the skills they need to participate fully in the economy and in society. During the year ahead, the **Select Committee on Life Long Learning** will begin its work on the status of literacy in New Brunswick, and your government will release a **literacy strategy** designed to support the achievement of bold targets for the increased levels of literacy necessary for self-sufficiency.

Through the Commission on Post-Secondary Education, New Brunswickers have told your government that transformation of the post-secondary education system is essential. New Brunswick must have a post-secondary education system that is student-focused, integrated, accessible, affordable and of high quality.

A **working group of university presidents, community college principals and government officials** is now considering the recommendations of the Commission on Post-Secondary Education's report.

This working group will recommend to government the best model for a post-secondary education system in New Brunswick and an accompanying implementation plan. The working group is expected to make its recommendations early next year.

With the advice of the working group, your government expects to move forward on key pieces of a model for an integrated post-secondary education system including student financial assistance, credit transfer and an information portal for students over the next year.

All New Brunswickers will play a role in transforming our economy. 2007 marks the 25th anniversary of the founding of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons in New Brunswick. Through the Premier's Council, your government will release the new provincial **Disability Action Plan Strategy** on December 3, the annual United Nations International Day of Disabled Persons.

Later this year, the **independent review of the Workplace Health, Safety and Compensation Commission** will submit its report which will include key considerations for the future transformation of the commission.

Your government will also introduce amendments to the ***Workers' Compensation Act*** that will respect presumptive cancer coverage for firefighters.

Your government will address in legislation the long standing issue of "double breasting" in the construction sector, respecting the balance that is essential for effective collective bargaining.

Your government is committed to increasing the **minimum wage** to the national average. Indeed, by April of next year, only 19 months after being sworn into office, the government will have increased the minimum wage by $1.05, to $7.75 per hour.

Your government will continue to make significant progress in achieving pay equity in the province. We will lead by example in the public sector and will make significant inroads into the private sector by first targeting employment settings where government depends on the private and non-profit sector to provide services, such as child care, home support, transition houses and nursing homes.

In order to transform our province, we must reverse the trend of population decline. Following consultations across the province, your government will announce a **Population Growth Strategy** for New Brunswick. In order to achieve its twenty-year target, your government's interim goal is to attract at least 5,000 new immigrants per year by the year 2015.

We will partner with the Government of Canada, employers, settlement and multicultural associations in expediting and **streamlining the immigration process** and **improve settlement services** provided to recent immigrants and their families once they arrive in the province. We remain committed to the Provincial Nominee Program and that immigration recruitment must reflect the nature of our bilingual province.

These measures will help New Brunswick address potential skills shortages, create economic growth and ensure that our province remains a great place to live, a great place to come back to, and a great place for a new beginning.

Transforming our Economy

In order to transform our economy and be self-sufficient in New Brunswick, we must focus on our strengths, enhance the productivity and competitiveness in our resource-based industries, and target key strategic sectors in which to develop our province's capabilities.

The transformation has begun. Over the past year, New Brunswick has enjoyed some of the strongest job growth in the country. There have been numerous exciting projects launched, including Potash Corp's $1.7 billion expansion in Sussex that will make New Brunswick the largest potash producer in the world. As well, the diversification of Miramichi's economy is well underway with the establishment of Atcon Group's Centre of Excellence in Steel Fabrication. Your government is committed to building on these success stories.

Following the tabling of the report from the **Task Force on Wood Supply and Forest Diversity**, your government will outline its strategy for public and stakeholder engagement. Furthermore, your government will unveil a new system to provide woodlot owners with **fair and equitable access to markets** that has been developed with the New Brunswick Federation of Woodlot Owners, the New Brunswick Forest Products Association and the Department of Natural Resources.

Your government has nearly completed a year-long process to review and renew the fisheries sector. During this session, your government will table a **Fisheries Renewal Framework** that will provide an agenda for transformational change in this sector.

Given the on-going challenges facing the crab sector, your government commissioned a *"Report on New Brunswick's Snow Crab Industry"* earlier this year. The final report was received October 30, 2007 and its recommendations are under review by the department in cooperation with the Minister's Round Table on Fisheries and Fisheries and Oceans Canada. The Minister of Fisheries will provide government's response to these recommendations during this session.

Currently in the last year of a federal/provincial **Agriculture Policy Framework Agreement**, your government will continue negotiations toward a new five-year agreement entitled **"Growing Forward."** Your government will ensure that the new agreement provides programming to help transform the sector and that transitional programming is available until the new agreement is finalized. Consistent with this, we will develop a **Strategic Investment Initiative for Agriculture** to advance the agriculture sector's long-term growth and sustainability.

The aquaculture sector generates in excess of $270 million in sales and creates direct and indirect employment for over 4,000 New Brunswickers, mainly in rural communities. Encouraged by recent discussions with the federal government on a federal/provincial initiative to foster **sustainable growth of the aquaculture industry**, your government will ratify a strategy to support investments that will position the sector to contribute to self-sufficiency.

New Brunswickers have long realized the economic potential of tourism in our province. As part of its self-sufficiency agenda, your government has committed to further investments in **tourism infrastructure** to ensure New Brunswick's breathtaking scenery and unique culture continue to attract millions of visitors to our province.

As a further indication of its commitment to tourism, your government has transferred Mount Carleton Provincial Park to the Department of Tourism and Parks and will invest $250,000 to rejuvenate the trail network, restore the park's historic hunting camps and upgrade other facilities and equipment to enable Mount Carleton to serve as a attraction.

Your government will introduce changes to the ***Tourism Development Act*** to create a more competitive tourism environment and ensure quality and standards of the New Brunswick tourism product and service. The legislation will address industry's concerns with the current Act, particularly with respect to the licensing system for tourism accommodation.

The abundance and diversity of arts and culture in New Brunswick do indeed already form part of the solid foundation that will enable our province to reach self-sufficiency. To keep ideas going back and forth in this regard, and to ensure that this sector can contribute fully to the vitality of our communities, your government will enter into an intercultural dialogue on the contribution of the cultural sector to our society.

Your government recognizes that a thriving entrepreneurial sector must also be an integral part of its agenda for achieving self-sufficiency by 2026. That is why we will strive over the coming year to ensure that New Brunswick's business environment stimulates business start-ups or expansions and promotes diversification, innovation and productivity improvement.

Your government will work with business, labour and other stakeholders to establish consultative mechanisms for exploring strategic options to achieve self-sufficiency.

Further, through the newly launched **NB Growth program**, your government will address the issue of access to capital for new and growing small businesses. Under this program financial assistance will be made available to support start-ups as well as expansion, diversification or productivity improvement projects for existing companies.

Your government will examine New Brunswick's **tax environment** for overall competitiveness and will work toward a smarter and more streamlined regulatory framework.

Your government will also take deliberate measures to announce to the world that New Brunswick is open for business. Through your government's recently launched **New Brunswick Ambassador Program**, more than 200 business executives, alumni and expatriates, key public servants and politicians have signed up to put their energy and enthusiasm into promoting New Brunswick as an investment location of choice.

While recognizing the important contribution to be made by New Brunswick's existing industrial base, achieving the transformational growth needed to reach self-sufficiency will require that we expand our economy by building on what we are able to generate from within. Toward this objective, a unit will be created within Business New Brunswick to develop and aggressively execute a strategy for attracting and supporting investment by existing and new marquee firms.

An important component of the investment attraction initiative will be to strategically supplement development in key areas for which New Brunswick has demonstrated potential to build **world-class technology clusters**. Experience demonstrates that the process of innovation and commercialization of technology occurs most efficiently in geographic clusters.

New Brunswick will support the advancement of key technology clusters, driven by strategic investments in priority core technologies to enhance our capacity for global competitiveness.

Additional strategies will see the development of local and international partnerships and strategic alliances; education, training and recruitment of highly qualified personnel; as well as aggressive investment attraction from key international companies.

The energy sector will help bring transformational change to New Brunswick. It will be central to economic development, job creation and repatriation.

A new international power line has been constructed and will be in use in December. Your government will continue to reach across the Canada-U.S. border and build on our collective desire to develop new energy markets for clean and renewable energy, resolve inter-connectivity issues and strengthen our position as a key energy trading partner.

The result of the $2.5-million feasibility study into a potential **second nuclear generating station** at Lepreau will be announced during this session. This study, at no cost to the province, was carried out by internationally-respected companies which make up Team CANDU.

NB Power will soon announce the successful bidders on 300 megawatts of **clean wind power**. Your government will consider policy options for **community wind development initiatives** and review NB Power's **renewable portfolio standard** to ensure that it reaches its maximum potential in renewable energy.

Your government will release its official policy on **Tidal Power Generation** and we will also continue its work in exploring **tidal energy potential** in the Bay of Fundy with our Nova Scotia neighbours.

Your government will launch a feasibility study into bringing natural gas to Northern New Brunswick. The Department of Energy will consider this file a key priority.

The Department will review the ***Electricity Act*** to ensure that the utility structure and the electricity market adequately reflect the self sufficiency goals and energy hub agenda.

This includes enhancing New Brunswick's ability to attract investments in generation and transmission for electricity exports while providing long term domestic supply options that maintain attractive electricity rates for New Brunswickers.

Your government is committed to transforming New Brunswick into a leader in energy conservation as well as energy generation. New Brunswick is a national leader in ensuring that all homeowners, including those with limited incomes, have access to energy efficiency programs. On average, **home energy retrofits** undertaken through the mandate of Efficiency NB bring annual energy savings of $900 to the household budgets of low income homeowners. Your government will continue to ensure that low income homeowners can realize the energy savings and the greater home comfort through the program for home energy efficiency renovations.

In order to transform our economy, we must ensure that our transportation infrastructure supports this transformation.

The completion of the four-lane Trans-Canada Highway earlier this month is a milestone in the history of this province and serves as a foundation in support of economic development and our quest for self-sufficiency.

Your government will continue to invest in safe and efficient highway corridors with the recent signing of the first phase of a **$414-million cost sharing agreement** with the federal government for projects in the national highway system.

Your government has signed a Memorandum of Understanding in respect to the **Atlantic Gateway**, and will continue to work with the other Atlantic Provinces and the federal government towards the establishment of this strategic corridor for international trade. The early completion of the twinning of **Route 1** remains a priority of your government.

New Brunswickers need good connections between their rural and urban areas. Your government will be announcing an infrastructure strategy to improve the condition of our **provincial highways**, including those in rural areas.

Your government has made significant progress and will continue its efforts towards reducing wildlife collisions on our highways. Measures such as the erection of additional **wildlife fencing** and clearing of highway right-of-ways in areas with high incidence of moose/vehicle collisions will be carried out in the coming year.

The development and deployment of new technologies to improve efficiency in the movement of people and goods is critical to the competitiveness and sustainability of the transportation sector. A New Brunswick **Intelligent Transportation Strategy** document will be released this spring.

Your government is committed to transforming the economy in all regions of the province to ensure that all New Brunswickers can contribute and benefit from a self-sufficient New Brunswick.

As outlined in the *Charter for Change*, your government will establish the $100-million **Northern New Brunswick Initiative**. Initial funding to improve the economic infrastructure of the northern counties of our province will be allocated in 2008-2009.

Sustainability of our resources is important as your government moves forward on its self-sufficiency agenda. Your government will release its' new ***Species at Risk Act***, a modernization of the existing *Endangered Species Act*.

As well, your government will unveil its' new **Biodiversity Strategy** designed to protect ecosystem, species and genetic diversity. Your government will also continue its consultation and bring forth a decision regarding **Sunday hunting**.

The proposed new Irving Oil Refinery is currently undergoing a comprehensive **environmental impact assessment** (EIA) under the provincial EIA Regulation. The comprehensive review will require that the best available environmental control technologies be evaluated for use in the proposed new refinery. Your government is also working with administrators of the federal EIA process in an effort to harmonize the EIA processes.

Restoration of the Petitcodiac River is a major environmental concern for your government and many New Brunswickers. The federal Department of Fisheries and Oceans has also declared the Petitcodiac River Causeway in violation of federal legislation on fish passage.

In the *Charter for Change*, your government made a commitment to environmental sustainability. A clear course of action has been established to restore the river and your government is now seeking federal/provincial partnership to transform the face of the Petitcodiac River for future generations. In the coming year, your government will establish a **trust fund for the Petitcodiac River** and begin planning and design work for this important undertaking as further partnership options are pursued.

Self-sufficiency must be our common cause, and all New Brunswickers have the opportunity to play an important part in building a better New Brunswick.

Throughout this session and beyond, your government will play its part by using its policy-making and legislative powers to support sustainable growth and to provide leadership that will move us toward self-sufficiency.

Today's Speech from the Throne outlines a number of key initiatives government will take as we continue our journey toward a self-sufficient New Brunswick. Important as these initiatives are, transforming New Brunswick will take all New Brunswickers working together.

Over the course of this session, ministers will provide more details regarding the initiatives contained in this Speech from the Throne.

Amendments to a variety of Acts of the Legislative Assembly will be introduced and debated in order to ensure your government continues to improve services offered to the public.

Your government will also provide details on additional policy and program matters of importance to the people of New Brunswick.

May divine Providence continue to bless New Brunswick and its residents, and guide this Assembly in its deliberations.

DISCOURS DU TRÔNE

Deuxième session de la 56e législature du Nouveau-Brunswick

LE 27 NOVEMBRE 2007

L'honorable
Herménégilde Chiasson
lieutenant-gouverneur

Discours du trône

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les députés, invités et gens du Nouveau-Brunswick, bienvenue à l'ouverture de la deuxième session de la 56e législature du Nouveau-Brunswick.

Nous souhaitons la bienvenue à la personne nouvellement élue à la présidence, qui dirigera les débats de la Chambre avec un grand respect pour les formalités parlementaires. En outre, nous remercions le député de Grand Lake-Gagetown, qui a empreint la présidence de la Chambre de dignité et d'intégrité pendant la première session de la 56e législature.

Depuis la dernière séance de la Chambre, de nouvelles nominations ont été faites au Conseil exécutif, et un grand nombre de ministres se sont vu confier de nouvelles responsabilités. Je souhaite prudence, sagesse et courage à tous les membres du Cabinet alors que nous entrons dans une période de transformation.

Mesdames et Messieurs les députés, je vous souhaite un bon retour à la Chambre et vous exhorte à mener les affaires de la province dans l'intérêt supérieur des gens du Nouveau-Brunswick. Comme nous engageons le Nouveau-Brunswick sur la voie vers l'autosuffisance d'ici à 2026, la nouvelle session marque le début d'une des plus fortes périodes de transformation de l'histoire de notre province. Les grands changements suscitent de grands débats. Comportons-nous tous d'une façon qui soit de mise pour l'importante tâche à laquelle il faut s'atteler et respectueuse des traditions de la Chambre.

Nous félicitons aussi Roger Duguay pour son élection à la direction du Nouveau Parti démocratique du Nouveau-Brunswick. Je suis certain qu'il apportera un point de vue important aux débats sur les questions qui intéressent notre province.

𝒥

Bon nombre de gens du Nouveau-Brunswick ont été reconnus cette année pour leur apport à leur domaine d'intervention, à leur collectivité et à notre province.

Le 30 octobre dernier, 10 nouveaux membres ont été élevés à l'Ordre du Nouveau-Brunswick. Ces personnes ont contribué de façon exceptionnelle au mieux-être de la province et de sa population sur le plan social, culturel ou économique.

Il s'agit des personnes suivantes : Susan Butler, de Miramichi ; Audrey Côté St-Onge, d'Edmundston ; Angelo DiCarlo, de Minto ; Stephen Hart, de Douglas ; Mohan Iype, de Quispamsis ; Linda B. LeBlanc, de Memramcook ; Viola Léger, de Moncton ; Bernard Lord, de Fredericton ; Joseph A. MacDonald, de North Tetagouche ; George Piers, de Lower Kingsclear.

En 2007, huit personnes du Nouveau-Brunswick ont été investies de l'Ordre du Canada : Mary Majka, de Harvey ; Paul Gendreau, de Beresford ; Roland Gauvin, de Moncton ; Daniel O'Brien, de Fredericton ; Gérard Snow, de Moncton ; William Hoyt, de Fredericton ; Jean Chiasson, de Pointe-Brûlé ; Lora Dell, de Moncton.

Depuis le dernier discours du trône, la province a perdu trois anciens députés provinciaux : Edgar LeGresley, Charles Gallagher et Jean Gauvin.

Aujourd'hui, nous rendons aussi hommage à Sean Collins, fils du député de Moncton-Est et de sa femme Lisette, qui est décédé le 9 juillet à 13 ans. Malgré la maladie et l'adversité, Sean n'a jamais cessé d'être généreux, avenant et d'une maturité précoce. Le livre *Dix aiguilles*, de Martin Latulippe, raconte l'histoire de ce courageux jeune Néo-Brunswickois. Désireux de léguer une oeuvre à sa famille, à ses amis et à ses camarades de classe, Sean a tenu à transmettre à la province, au pays et au monde entier le message qu'il faut vivre chaque journée de notre vie comme s'il s'agissait de notre dernière. La semaine dernière, *Dix aiguilles* est devenu un succès de librairie national, et des dizaines de milliers de dollars ont été recueillis pour les enfants malades du Nouveau-Brunswick.

Le Nouveau-Brunswick a une longue tradition sous les armes. Des 2 500 militaires déployés en Afghanistan l'hiver dernier, 1 160 venaient du Canada atlantique, et plus de 800 de ces hommes et femmes venaient du Nouveau-Brunswick. Notre province connaît la fierté qu'inspire le service militaire, mais nous savons aussi quels sacrifices il exige.

Nous honorons aujourd'hui la mémoire des hommes qui ont perdu la vie en Afghanistan et, en particulier, de ceux qui avaient des liens avec le Nouveau-Brunswick :

le sergent Don Lucas,
le caporal Aaron E. Williams,
le caporal Brent Poland,
le soldat David Robert Greenslade,
le soldat Kevin Vincent Kennedy,
le soldat Patrick Pentland,
le caporal-chef Allan Stewart,
le caporal-chef Darrell Jason Priede,
le capitaine Jefferson Francis.

Nous profitons aussi de l'occasion pour rappeler le souvenir d'autres personnalités du Nouveau-Brunswick qui sont décédées cette année : le père Armand Plourde, militant acadien et défenseur des droits de la personne ; Jean Pedneault, journaliste, voix de l'hebdomadaire *Le Madawaska* et membre du Conseil consultatif de l'Ordre du Nouveau-Brunswick ; Jack Fenety, pionnier de la radiodiffusion et promoteur de la conservation du saumon.

Chacune de ces personnes a aidé à jeter les bases sur lesquelles votre gouvernement bâtira un meilleur Nouveau-Brunswick.

Le 18 septembre 2006, votre gouvernement a été élu sur la foi de son *Pacte pour le changement*. Ce pacte, dont les trois pierres angulaires sont l'énergie, l'éducation et le développement économique, a énoncé une vision et un plan pour atteindre l'autosuffisance au Nouveau-Brunswick. Votre gouvernement a le plaisir de signaler que, après la première année de son premier mandat, il a réalisé 40 % des engagements du *Pacte pour le changement*. Votre gouvernement prévoit faire passer le taux à 65 % d'ici au deuxième anniversaire de son arrivée au pouvoir.

Le discours du trône qui a ouvert la première session de la 56e législature le 6 février 2007 prenait appui sur le *Pacte pour le changement* et présentait un certain nombre de mesures importantes visant à soutenir votre gouvernement sur la voie de la transformation et de l'autosuffisance du Nouveau-Brunswick.

Au cours de la dernière session, des mesures importantes ont été adoptées pour améliorer les soins et le soutien à nos personnes âgées, renforcer la protection des consommateurs et consommatrices et accroître la sécurité sur nos lieux de travail et sur nos routes. Notre économie a été renforcée par la *Loi sur les franchises*, des améliorations au crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises et de nouvelles mesures de soutien aux entreprises. De nouveaux partenariats ont été créés pour faire avancer le dossier de l'énergie. Le nouvel accent sur l'éducation au primaire et au secondaire, défini dans le plan d'éducation *Les enfants au premier plan*, est susceptible d'avoir les répercussions de la plus grande portée parmi les travaux de la dernière session.

Dans la première année de son mandat, votre gouvernement a engagé un dialogue avec les gens du Nouveau-Brunswick et les a consultés dans un certain nombre de dossiers clés. Votre gouvernement a créé le Groupe d'étude sur le secteur communautaire sans but lucratif, le Groupe de travail sur la révision du droit à l'information et de la protection des renseignements personnels ainsi que la Commission sur l'éducation postsecondaire. Les rapports qui découlent des consultations ont été présentés. Votre gouvernement a entrepris de donner suite aux recommandations et continuera de le faire au cours de la session parlementaire qui commence.

En janvier 2007, votre gouvernement a chargé le Groupe de travail sur l'autosuffisance de nouer avec les gens du Nouveau-Brunswick un dialogue sur les mesures à prendre pour atteindre l'autosuffisance au Nouveau-Brunswick d'ici à 2026. Plus tôt cette année, le groupe de travail a présenté ses recommandations fondées sur les discussions menées. Votre gouvernement a méticuleusement examiné ces recommandations et y a répondu de façon intégrale en publiant le document intitulé *Notre plan d'action pour être autosuffisant au Nouveau-Brunswick.*

Au cours de la session parlementaire, votre gouvernement se penchera sur un grand nombre des éléments du plan d'action pour lesquels des modifications législatives sont nécessaires. Le présent discours du trône indiquera le programme législatif qui déclenchera la transformation vers un Nouveau-Brunswick autosuffisant. Le plan d'action de votre gouvernement et la session parlementaire qui s'ouvre prendront appui sur les côtés positifs du Nouveau-Brunswick, pour que notre province offre une qualité de vie encore meilleure.

Votre gouvernement reconnaît que le Nouveau-Brunswick est une société où règne le dynamisme des francophones, des anglophones et des Premières nations, enrichie d'une présence multiculturelle croissante. Le Nouveau-Brunswick est un endroit où nous célébrons notre diversité. Cette diversité nous permettra d'attirer davantage de néo-Canadiens et néo-Canadiennes dans notre province.

Notre force économique croissante nous aidera à garder dans notre province les membres de notre famille et nos amis et fera du Nouveau-Brunswick un endroit plus attrayant pour le retour au bercail ou pour l'établissement de nouveaux arrivants. Votre gouvernement a comme engagement d'atteindre une croissance démographique nette de 100 000 personnes d'ici à 2026.

Votre gouvernement prendra appui sur nos collectivités propices à la vie de famille. Les gens du Nouveau-Brunswick ont un esprit d'entraide. Nous savons que l'union fait la force dans notre cheminement collectif. Nos racines et notre sentiment d'appartenance nous permettent d'envisager avec confiance un avenir prometteur. Nous sommes solidaires et attachés à ce coin de pays.

Telles sont les valeurs qui inspireront votre gouvernement dans le façonnement d'un Nouveau-Brunswick meilleur, et nous y arriverons en mettant l'accent sur la transformation dans quatre domaines. Il s'agira pour nous de transformer notre gouvernement, de transformer nos relations, de transformer notre main-d'oeuvre et de transformer notre économie.

Transformer notre gouvernement

Tous les gens du Nouveau-Brunswick sont conviés à participer au cheminement vers l'autosuffisance. Votre gouvernement reconnaît que nous devons montrer l'exemple. Votre gouvernement est engagé à offrir une structure flexible, adaptable et axée sur la prestation de services de qualité.

Transformer le gouvernement exige que nous prenions appui sur nos services publics dévoués et compétents. En plus d'investir dans les compétences des services publics, votre gouvernement s'occupera des besoins en leadership et en perfectionnement professionnel du secteur public. Votre gouvernement comprend que des services publics efficaces sont des services publics efficients.

La reddition de comptes sera importante dans le cheminement vers l'autosuffisance.

Le gouvernement déposera aussi la ***Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public,*** afin de protéger les membres du personnel des services publics qui dénoncent des actes répréhensibles au sein de l'appareil gouvernemental. Les cas d'abus de pouvoir ou d'usage abusif de fonds publics sont rares, mais cette loi protégera les membres du personnel qui prennent sur eux de dénoncer, dans l'intérêt du public, de tels actes.

Une nouvelle loi sur le droit à l'information et la protection des renseignements personnels sera déposée, ainsi que de nouvelles mesures sur l'enregistrement des lobbyistes et les dépenses des tiers pendant les élections.

De plus, votre gouvernement envisagera des investissements aux Archives provinciales pour répondre à la demande grandissante de services d'archives et mettra en oeuvre une stratégie pour la gestion des documents électroniques afin de transformer la façon dont l'information gouvernementale est traitée et stockée.

Votre gouvernement continuera de respecter la ***Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré*** et d'y adhérer. Un budget équilibré sera atteint pendant le présent cycle financier de quatre années, soit de 2007-2008 à 2010-2011, conformément à la loi.

Le **budget de capital** pour 2008-2009 sera déposé le 11 décembre, accompagné d'une mise à jour financière et économique pour l'année en cours. Des **consultations prébudgétaires** débuteront en décembre. Au cours de la séance du printemps, votre gouvernement déposera un **budget** équilibré **pour 2008-2009** qui prévoira les investissements nécessaires pour la transformation.

En outre, votre gouvernement légiférera et établira le cadre réglementaire à l'appui de la nouvelle politique en matière de jeu responsable. La nouvelle approche du jeu mettra l'accent sur la gestion responsable et le jeu responsable dans un environnement responsable.

La transformation du gouvernement nécessite d'autres modifications de la prestation de services aux gens du Nouveau-Brunswick.

Un **mandat élargi pour Services Nouveau-Brunswick** transformera la façon dont les gens et les entreprises du Nouveau-Brunswick interagissent avec leur gouvernement. D'ici à 2009, avec l'appui de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, votre gouvernement établira un nouveau **système d'un dossier par entreprise,** qui permettra de fournir aux gens du Nouveau-Brunswick un accès plus rapide, plus facile et plus commode aux services d'affaires.

Au cours de l'année qui vient, les ministères commenceront à transférer à Services Nouveau-Brunswick leurs services au comptoir, dans le contexte d'une initiative globale de qualité des services. Le **bureau du médiateur des loyers** sera le premier à faire la transition à Services Nouveau-Brunswick.

Services Nouveau-Brunswick et le ministère de la Sécurité publique détermineront aussi le partage optimal **des services d'immatriculation des véhicules à moteur.**

Pour atteindre notre objectif d'autosuffisance, nous devons veiller à ce que nous soyons une province en santé. Votre gouvernement renforcera et améliorera la **Stratégie de mieux-être** de notre province, qui est fondée sur les travaux et les recommandations du Comité spécial du mieux-être. Votre gouvernement instaurera aussi un service de télénutrition pour les gens du Nouveau-Brunswick, lequel fournira des conseils et de l'information fiables sur la nutrition, qui mèneront à des modes de vie plus sains. En outre, votre gouvernement modifiera la ***Loi sur les ventes de tabac*** pour réglementer l'étalage des produits du tabac. Les niveaux d'activité physique augmenteront dans nos écoles, et tous les gens du Nouveau-Brunswick seront encouragés à adopter de saines habitudes de vie.

Un Nouveau-Brunswick autosuffisant a besoin d'une population saine qui a accès à des services de santé de proximité et de haute qualité. Pour que nous puissions, en matière de soins de santé, continuer de répondre à nos besoins maintenant et dans l'avenir, le ministre de la Santé présentera un nouveau ***Plan provincial de la santé.***

Votre gouvernement tient à un système public convivial et équitable, accessible dans les deux langues officielles, abordable et responsable. Le *Plan provincial de la santé* mettra l'accent sur six priorités : atteindre un meilleur équilibre, améliorer l'accès, accroître l'efficience, valoriser l'innovation, miser sur la qualité et former des partenariats. Des initiatives stratégiques seront présentées pour chaque priorité.

Le *Plan provincial de la santé* donnera aux gens des outils, des ressources et du soutien qui leur permettront de travailler en partenariat avec les professionnels de la santé afin de mieux prendre soin d'eux-mêmes.

Le *Plan provincial de la santé* offrira aux personnes âgées de meilleures options pour qu'elles puissent demeurer dans leur collectivité et maintenir leur autonomie le plus longtemps possible. Une telle démarche se fera de concert avec la **stratégie des soins de longue durée** à l'intention des personnes âgées qui sera rendue publique au début de la prochaine année. Au cours des 10 derniers mois, plus de 1 000 Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises ont soulevé des questions et fourni des idées sur la manière d'améliorer le système actuel. La rétroaction ainsi que les recherches et les analyses statistiques serviront de fondation à la mise en oeuvre d'un système souple et durable qui aidera à répondre aux besoins des personnes âgées.

Votre gouvernement reconnaît que partager l'information rapidement et de façon opportune entre les praticiens et les gestionnaires dans le secteur de la santé est nécessaire pour transformer les soins de santé. Votre gouvernement demeure engagé à mettre au point le **dossier médical personnel.**

Votre gouvernement appuiera les pharmaciens et pharmaciennes en déposant des modifications de la ***Loi sur la Pharmacie,*** lesquelles permettront aux professionnels de la santé en question de prescrire certains médicaments. Votre gouvernement déposera aussi de nouvelles mesures législatives pour réglementer la profession de **sage-femme** dans notre province.

De nouvelles mesures législatives seront aussi déposées pour **légaliser les testaments biologiques** et prévoir une curatelle pour la prise de décisions en matière de soins de santé pour les personnes rendues incapables.

Votre gouvernement est engagé à transformer la protection de l'enfance au Nouveau-Brunswick. Un **modèle de médiation en protection de l'enfance** a été adopté comme principale forme de règlement des différends en la matière. Votre gouvernement amorcera maintenant l'élaboration du nouveau **modèle d'intervention multidimensionnelle axé sur la prévention** et adapté aux besoins des familles, allant du soutien mineur aux services intensifs. Ce modèle viendra compléter le service de médiation en protection de l'enfance et aboutira à une approche intégrée et efficace axée sur la clientèle en matière de protection des enfants du Nouveau-Brunswick et d'aide à leurs familles.

La transformation du gouvernement nous oblige aussi à renforcer les institutions juridiques du Nouveau-Brunswick. Une nouvelle loi énoncera le rôle et le mandat du **procureur général** afin d'améliorer la transparence de la charge auprès du public. Au cours de la session, le ministre de la Justice et de la Consommation mandatera un **groupe de travail sur l'accès à la justice familiale** pour faire rapport sur les options d'amélioration de l'accès à la justice dans les différends en matière de droit de la famille.

Votre gouvernement demeure engagé à protéger les consommateurs et consommatrices du Nouveau-Brunswick. **Une loi concernant les prêts sur salaire** sera déposée en vue de limiter les frais d'emprunt et de réglementer les pratiques commerciales des prêteurs à court terme. Votre gouvernement déposera une ***Loi sur la divulgation du coût du crédit*** pour faire concorder les exigences de divulgation liées aux prêts avec celles qui s'appliquent aux institutions bancaires assujetties à la réglementation fédérale.

En outre, votre gouvernement entreprendra des consultations et un examen ciblés relativement à la ***Loi sur les caisses populaires*** et déposera des modifications pour renforcer la réglementation du mouvement des caisses populaires au Nouveau-Brunswick.

Bien que le Nouveau-Brunswick ait la réputation d'être un cadre de vie sûr, votre gouvernement est engagé à intensifier la lutte contre le crime organisé.

Des mesures législatives seront déposées relativement aux biens infractionnels et aux produits de la criminalité et à des fonds directs destinés à la lutte contre le crime organisé. Votre gouvernement présentera des modifications législatives visant à habiliter les agents de police à exécuter leur travail dans des territoires avoisinants.

Votre gouvernement a comme engagement d'appuyer nos travailleurs et travailleuses et de protéger les membres les plus vulnérables de notre société. Par conséquent, votre gouvernement déposera des modifications législatives pour rendre **obligatoire la tenue d'enquête de coroner en cas de mort en milieu de travail** et améliorer les ressources dont les coroners disposent lorsqu'ils examinent les circonstances entourant des morts subites et inopinées.

Deux comités multidisciplinaires conseilleront la coroner en chef sur les morts attribuées à la violence familiale et sur celles d'enfants vulnérables. La création d'un **comité d'examen de la mortalité liée à la violence familiale** nous permettra de tirer les enseignements des morts attribuables à la violence familiale et de cerner les mesures que nous pouvons prendre pour prévenir la violence familiale et éliminer son incidence sur les familles et la société. Le **Comité d'examen des décès d'enfants** sera transféré au bureau du coroner en chef. Le Comité d'examen des décès d'enfants a été constitué en 1997 à titre de comité consultatif du ou de la ministre responsable de la protection de l'enfance. Le rôle des deux comités est compatible avec le mandat du coroner, qui est de mener une investigation impartiale sur toute mort subite et inopinée et de formuler des recommandations sur les changements systémiques que dictent les circonstances en l'espèce.

Votre gouvernement évaluera des propositions pour un **système moderne de communication sans fil** à l'appui de la prestation efficace des services d'ambulance, de maintien de l'ordre, de gestion des incendies de forêt, d'application des lois sur les véhicules utilitaires, de lutte antidrogue et de coordination interorganismes des interventions d'urgence.

Votre gouvernement prendra des mesures pour améliorer l'actuel **programme de permis gradués,** et des règlements seront pris pour mettre en oeuvre un **programme provincial d'utilisation d'antidémarreurs avec éthylomètre.**

Transformer nos relations

Le gouvernement ne peut réaliser l'autosuffisance à lui seul. Il nous faut des partenariats et des relations avec les autres gouvernements, les associations d'entreprises et les syndicats, les établissements postsecondaires, les groupes communautaires, le secteur sans but lucratif et les gens du Nouveau-Brunswick, qui soutiendront de tels changements à long terme. Votre gouvernement est engagé à transformer et à renforcer ces relations.

Votre gouvernement a nommé une nouvelle ministre responsable des organismes communautaires sans but lucratif. Appuyée par un secrétariat au sein du Bureau du conseil exécutif, la ministre présentera en mars à l'Assemblée législative le plan d'action du gouvernement quant au rapport du groupe d'étude. Ce plan d'action comprendra les mesures concrètes que votre gouvernement prend relativement à chacun des quatre thèmes du rapport : financement stable, respect et reconnaissance, revitalisation des relations entre le gouvernement et le secteur sans but lucratif et appui à une culture de bénévolat.

Établir **une relation solide, durable et mutuellement avantageuse avec le gouvernement du Canada** est un élément clé du plan de votre gouvernement visant à mener le Nouveau-Brunswick vers l'autosuffisance. Votre gouvernement vise un partenariat durable pour relever les défis économiques et sociaux auxquels notre province doit faire face.

Votre gouvernement continuera de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement du Canada et les organismes partenaires pour assurer la promotion et **l'égalité des communautés de langues officielles** dans la province.

Votre gouvernement a conclu une entente avec les gouvernements du Canada et du Québec pour la préparation du prochain **Sommet de la Francophonie** à Québec en 2008. Nous profiterons de cette occasion unique pour mettre en valeur notre expertise et notre savoir-faire et assurer la visibilité de notre province auprès de l'ensemble des États et gouvernements participants.

Dans le cadre du Sommet de la Francophonie à Québec en 2008, le Nouveau-Brunswick accueillera en mai la **Conférence francophone des organisations internationales non gouvernementales** de même que la **Conférence des ministres de l'Éducation de la Francophonie.** Des représentants de plus de 50 pays de la Francophonie auront l'occasion de découvrir le Nouveau-Brunswick, plus particulièrement la Péninsule acadienne. Les rencontres qui se tiendront à Caraquet sont l'occasion unique de faire valoir notre expertise en matière d'éducation et d'organisation communautaire.

En août, le Nouveau-Brunswick a accueilli une réunion annuelle fructueuse du Conseil de la fédération, pendant laquelle le premier ministre Graham a assumé la présidence du conseil pour l'année. Il se réjouit à la perspective d'établir **des relations de coopération avec les autres provinces,** en particulier dans les domaines de l'énergie et de l'environnement.

Le 22 juin, les 15 Premières nations et la province ont signé l'historique ***Accord bilatéral sur l'amélioration des relations entre les Mi'kmaq et les Malécites et le gouvernement du Nouveau-Brunswick.*** La signature de l'accord a marqué un moment historique de transformation des relations entre le gouvernement provincial et les Premières nations. Des tables rondes mixtes sont en voie d'être créées dans les domaines suivants : la santé, l'éducation, les terres et les ressources, la gouvernance et la compétence, les jeux de hasard, le développement économique et durable ainsi que le développement social.

Des collectivités fortes, dynamiques et prospères sont nécessaires pour atteindre l'autosuffisance d'ici à 2026. Votre gouvernement a nommé un **commissaire chargé d'examiner l'avenir de la gouvernance locale** pour examiner la structure et l'organisation des collectivités locales au Nouveau-Brunswick, y compris l'impôt foncier et les arrangements de financement, l'aménagement du territoire et la prestation de services régionaux.

L'économie du Nouveau-Brunswick continue d'afficher des résultats qui sont parmi les meilleurs du pays. Dans certaines régions de la province, les succès économiques se sont traduits par des marchés immobiliers locaux en plein essor et des évaluations foncières croissantes.

Votre gouvernement reconnaît que des gens du Nouveau-Brunswick sont touchés de façon démesurée par ces évaluations croissantes. Votre gouvernement instaurera des allégements ciblés de l'impôt foncier pour les propriétaires moins en mesure de soutenir le fardeau fiscal causé par l'augmentation des évaluations. Nous sommes convaincus que les administrations municipales agiront de façon responsable lorsqu'elles fixeront leur taux d'imposition et qu'elles examineront minutieusement les répercussions que leurs décisions en matière de dépenses ont sur l'impôt foncier.

Votre gouvernement renforcera aussi les exigences en matière de traitement et de désinfection de l'eau potable ainsi que les normes pour les réseaux municipaux de distribution d'eau potable. En outre, votre gouvernement élargira le programme d'agrément pour l'eau potable afin qu'il inclue les plus grands réseaux privés qui servent le public, tels que les camps de roulottes, les installations de loisirs et les terrains de camping.

Votre gouvernement adoptera de nouvelles normes axées sur le rendement pour l'évacuation des eaux résiduelles municipales venant des installations de traitement des eaux usées. Les normes comporteront un modèle de gestion du risque environnemental et harmoniseront le cadre réglementaire avec ceux d'autres autorités canadiennes.

Transformer notre main-d'oeuvre

Pour transformer notre province, il nous faut une nouvelle génération de personnes productives, créatives et en santé qui possèdent l'éducation et les compétences nécessaires pour tirer profit des possibilités qu'offre un Nouveau-Brunswick meilleur. Il faudra des transformations dans nos milieux de travail, dans nos établissements postsecondaires, dans nos écoles et dans nos collectivités.

Votre gouvernement nommera un **comité spécial du Cabinet sur le développement de la petite enfance et les soins aux enfants** pour donner au dossier le leadership nécessaire de plusieurs ministères. Pendant la session, votre gouvernement déposera un **plan à long terme sur l'apprentissage précoce et la garde des jeunes enfants,** un projet ambitieux qui améliorera les mesures de soutien aux jeunes enfants, à leurs parents, aux professionnels et aux groupes communautaires qui les appuient. Par la suite, nous travaillerons à améliorer l'accessibilité, l'abordabilité et la qualité des services.

Sachant à quel point l'apprentissage précoce est essentiel pour la réussite scolaire future et pour atteindre notre objectif d'une société autosuffisante, votre gouvernement présentera une nouvelle initiative **Je suis prêt pour l'école**, visant à faciliter la transition à la maternelle, surtout pour les enfants à risque.

Cette année, votre gouvernement poursuivra la mise en oeuvre de son plan d'éducation, *Les enfants au premier plan*, qui vise à transformer les écoles du Nouveau-Brunswick et à créer le meilleur système d'éducation du Canada.

Le **Fonds d'innovation en apprentissage,** en place depuis septembre, a fait l'objet de plus de 450 demandes et trouve de l'écho chez le personnel enseignant.

Avec le soutien des collectivités locales et du secteur privé, votre gouvernement créera **22 écoles communautaires** en 2007-2008 et fera des investissements à cet égard. Un nouveau cadre d'investissement dans les **petites écoles rurales** sera annoncé et assurera aux élèves des régions rurales de nouvelles possibilités d'apprentissage.

Nous procurerons un soutien additionnel à la formation dans les métiers et à l'enseignement professionnel dans les écoles grâce à l'initiative **J'élargis mes horizons,** qui répond aux besoins de tous les élèves et les prépare mieux au monde dans lequel ils vivront après leurs études. Votre gouvernement améliorera les **services d'orientation professionnelle** pour que les élèves reconnaissent leurs forces et sachent comment cerner des parcours de carrière, y compris les options au niveau postsecondaire.

En outre, votre gouvernement poursuivra la mise en oeuvre de stratégies visant à améliorer et à soutenir davantage notre système d'éducation favorisant l'inclusion en lançant une **stratégie provinciale sur les difficultés d'apprentissage** axée sur le dépistage et l'intervention précoces. De concert avec le ministère des Services familiaux et communautaires et le ministère de la Santé, le ministère de l'Éducation mettra à l'essai un nouveau modèle de prestation intégrée de services afin d'améliorer les services à l'intention des élèves du système scolaire public.

Sachant qu''un leadership efficace est la clé du succès des écoles, votre gouvernement créera aussi une **école de leadership scolaire du Nouveau-Brunswick,** centre d'excellence pour les directeurs et directrices d'école et le personnel enseignant, axé sur le leadership en éducation publique.

Des gains importants doivent être réalisés afin que les gens de tout âge au Nouveau-Brunswick possèdent les compétences nécessaires pour s'intégrer pleinement à l'économie et à la société. Au cours de l'année qui vient, le **Comité spécial de l'apprentissage continu** amorcera ses travaux sur l'état de l'alphabétisation et de la littératie au Nouveau-Brunswick, et votre gouvernement rendra publique une **stratégie d'alphabétisation et de littératie** visant à appuyer la réalisation d'objectifs audacieux pour accroître l'alphabétisme nécessaire à l'autosuffisance.

Par l'entremise de la Commission sur l'éducation postsecondaire, les gens du Nouveau-Brunswick ont fait savoir à votre gouvernement qu'une transformation du système d'éducation postsecondaire est essentielle. Le Nouveau-Brunswick nécessite un système d'éducation postsecondaire intégré, axé sur les apprenants et apprenantes, accessible, abordable et de qualité supérieure.

Un **groupe de travail, composé de recteurs d'université, de directeurs et directrices de collège communautaire et de responsables gouvernementaux,** étudie actuellement les recommandations du rapport de la Commission sur l'éducation postsecondaire.

Le groupe de travail proposera au gouvernement le meilleur modèle de système d'éducation postsecondaire pour le Nouveau-Brunswick, accompagné d'un plan de mise en oeuvre. Il est prévu que le groupe de travail présentera ses recommandations au début de l'année prochaine.

Votre gouvernement prévoit procéder au cours de l'année qui vient à la mise en place, conformément aux avis du groupe de travail, des éléments clés d'un modèle de système intégré d'éducation postsecondaire, qui comprendra l'aide financière aux étudiants et étudiantes, le transfert de crédits et un portail d'information à l'intention de la population étudiante.

Tous les gens du Nouveau-Brunswick joueront un rôle dans la transformation de notre économie. L'année 2007 marque le 25e anniversaire de la création du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées du Nouveau-Brunswick. Par le truchement du Conseil du Premier ministre, votre gouvernement rendra public le 3 décembre, Journée internationale annuelle des personnes handicapées proclamée par les Nations Unies, la nouvelle stratégie provinciale **visant un plan d'action pour les personnes handicapées**.

Plus tard au cours de l'année, le **Comité d'étude indépendant chargé du système de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail** présentera son rapport, qui comprendra des considérations clés visant la transformation future de la commission.

Votre gouvernement déposera aussi des modifications de la ***Loi sur les accidents du travail,*** pour édicter la présomption de maladie professionnelle en cas de cancer chez les pompiers.

Votre gouvernement légiférera sur l'exploitation à double volet dans le secteur de la construction, dossier qui traîne depuis longtemps, tout en respectant l'équilibre essentiel à des négociations collectives efficaces.

Votre gouvernement est engagé à augmenter le **salaire minimum** de façon à le porter au taux national moyen. En effet, en avril prochain, seulement 19 mois après avoir été assermenté, le gouvernement aura augmenté de 1,05 $ le salaire minimum, qui sera de 7,75 $ l'heure.

Votre gouvernement continuera de faire d'importants progrès en vue de réaliser l'équité salariale dans la province. Nous montrerons l'exemple dans le secteur public et ferons des percées importantes dans le secteur privé en ciblant d'abord les lieux d'emploi où le gouvernement compte sur les secteurs privé et sans but lucratif pour assurer des services tels que la garde d'enfants, le soutien à domicile, les maisons de transition et les foyers de soins.

Afin de transformer notre province, nous devons renverser la tendance à la décroissance démographique. À la suite de consultations à l'échelle provinciale, votre gouvernement annoncera une **stratégie de croissance démographique** pour le Nouveau-Brunswick. Pour atteindre sa cible dans les 20 ans prévus, votre gouvernement s'est fixé comme objectif provisoire d'attirer au moins 5 000 nouveaux immigrants et immigrantes par année d'ici à 2015.

Nous collaborerons avec le gouvernement du Canada, les employeurs, les associations d'aide à l'établissement et les associations multiculturelles pour accélérer et **simplifier le processus d'immigration et améliorer les services d'établissement** fournis aux nouveaux immigrants et à leurs familles à leur arrivée dans la province. Nous maintenons notre engagement à l'égard du Programme des candidats de la province et du principe que le recrutement d'immigrants doit refléter la nature de notre province bilingue.

Les mesures en question aideront le Nouveau-Brunswick à pallier les pénuries possibles de main-d'oeuvre qualifiée, à créer une croissance économique et à faire en sorte que notre province demeure un endroit où il est magnifique de vivre, de revenir et de prendre un nouveau départ.

Transformer notre économie

Afin de transformer notre économie et d'atteindre l'autosuffisance au Nouveau-Brunswick, nous devons miser sur nos forces, accroître la productivité et la compétitivité de nos industries axées sur les ressources et cibler des secteurs stratégiques clés dans lesquels renforcer les capacités de notre province.

La transformation est amorcée. Depuis l'année dernière, le Nouveau-Brunswick jouit d'une croissance de l'emploi parmi les plus fortes du pays. De nombreux projets intéressants ont été mis en oeuvre, y compris l'expansion d'une valeur de 1,7 milliard de dollars de Potash Corporation, à Sussex, qui fera du Nouveau-Brunswick le premier producteur de potasse du monde. En outre, la diversification de l'économie de Miramichi est bien engagée grâce à l'établissement, par ATCON Group, du centre d'excellence en fabrication d'éléments en acier. Votre gouvernement a comme engagement de faire fond sur de tels succès.

Après le dépôt du rapport du **Groupe de travail sur l'approvisionnement en bois et la diversité forestière,** votre gouvernement exposera sa stratégie visant la participation du public et des parties prenantes. En outre, votre gouvernement dévoilera un nouveau système, élaboré en collaboration avec la Fédération des Propriétaires de Lots Boisés du Nouveau-Brunswick, la New Brunswick Forest Products Association et le ministère des Ressources naturelles, en vue d'assurer aux propriétaires de terrains boisés un **accès juste et équitable aux marchés.**

Votre gouvernement a presque terminé un processus d'un an visant l'examen et le renouvellement du secteur des pêches. Pendant la session, votre gouvernement déposera un **cadre de renouveau pour les pêches,** lequel fournira un plan d'action pour transformer ce secteur.

Étant donné les défis constants qui se posent au secteur de la pêche du crabe, votre gouvernement a commandé plus tôt cette année un *Rapport sur l'industrie du crabe des neiges du Nouveau-Brunswick.* Le rapport définitif a été reçu le 30 octobre 2007, et le ministère examine ses recommandations en collaboration avec la table ronde du ministre sur les pêches et avec Pêches et Océans Canada. Le ministre des Pêches donnera la réponse du gouvernement à ces recommandations au cours de la session.

L'Accord-cadre fédéral-provincial sur une politique agricole en est à sa dernière année, et votre gouvernement continuera les négociations sur un nouvel accord quinquennal intitulé **Cultivons l'avenir.** Votre gouvernement veillera à ce que le nouvel accord prévoie des programmes pour aider à transformer le secteur et à ce que des programmes de transition soient en place jusqu'à la mise au point du nouvel accord. Comme suite logique, nous élaborerons une **initiative stratégique d'investissement pour l'agriculture** afin de promouvoir la croissance et la viabilité à long terme du secteur agricole.

Le secteur de l'aquaculture suscite des ventes supérieures à 270 millions de dollars et crée des emplois directs et indirects pour plus de 4 000 personnes au Nouveau-Brunswick, surtout en milieu rural. Encouragé par de récentes discussions avec le gouvernement fédéral portant sur une initiative fédérale-provinciale visant à favoriser une **croissance durable de l'industrie aquacole,** votre gouvernement souscrira à une stratégie de soutien des investissements qui permettra au secteur de contribuer à l'autosuffisance.

Les gens du Nouveau-Brunswick connaissent depuis longtemps le potentiel économique du tourisme dans notre province. Dans le cadre de son Programme d'autosuffisance, votre gouvernement a pris l'engagement d'investir davantage dans **l'infrastructure touristique** pour que les paysages sublimes et la culture unique du Nouveau-Brunswick continuent d'attirer des millions de personnes dans notre province.

Comme preuve additionnelle de son engagement à l'égard du tourisme, votre gouvernement a transféré au ministère du Tourisme et des Parcs l'administration du parc provincial mont Carleton et investira 250 000 $ en vue de réhabiliter le réseau des sentiers, de restaurer les camps de chasse historiques du parc et de moderniser d'autres installations et équipements, pour relancer le mont Carleton comme pôle d'attraction.

Votre gouvernement déposera des modifications de la ***Loi sur le développement du tourisme*** afin de créer un milieu touristique plus compétitif et de veiller à la qualité et aux normes des produits et services touristiques du Nouveau-Brunswick. Les mesures législatives donneront suite aux préoccupations de l'industrie à l'égard de la loi actuelle, surtout pour ce qui est du système de permis d'exploitation des établissements touristiques.

La richesse et la diversité des arts et de la culture au Nouveau-Brunswick constituent déjà, en fait, l'une des bases solides qui permettront à notre province d'atteindre l'autosuffisance. Pour poursuivre les échanges à ce sujet et nous assurer que ce secteur puisse contribuer pleinement au dynamisme de nos communautés, votre gouvernement engagera un dialogue interculturel sur la contribution du secteur culturel à notre société.

Votre gouvernement reconnaît qu'un secteur vigoureux de l'entreprise doit aussi faire partie intégrante de son programme d'action en vue d'atteindre l'autosuffisance d'ici à 2026. C'est pourquoi nous nous emploierons au cours de l'année qui vient à faire en sorte que l'environnement économique du Nouveau-Brunswick stimule le démarrage ou l'expansion d'entreprises et favorise la diversification, l'innovation et l'augmentation de la productivité.

Votre gouvernement travaillera de concert avec les entreprises, les syndicats et d'autres parties prenantes afin d'élaborer des mécanismes de consultation en vue d'explorer des options stratégiques qui permettront de réaliser l'autosuffisance.

En outre, à la faveur du **Programme de croissance des entreprises du N.-B.**, récemment lancé, votre gouvernement s'occupera de la question de l'accès aux capitaux pour les petites entreprises nouvelles ou en expansion. Au titre du programme, une aide financière sera accessible pour le soutien d'entreprises qui démarrent ainsi que de projets d'expansion, de diversification ou d'augmentation de la productivité de compagnies déjà implantées.

Votre gouvernement examinera la compétitivité globale de **l'environnement fiscal** du Nouveau-Brunswick et s'emploiera à rationaliser et à alléger le cadre réglementaire.

Votre gouvernement rendra aussi au Nouveau-Brunswick ses lettres de noblesse comme endroit ouvert au monde des affaires. Grâce au **Programme d'ambassadeurs du Nouveau-Brunswick** de votre gouvernement, lancé récemment, plus de 200 chefs d'entreprises, d'anciens étudiants et étudiantes, d'expatriés, de membres clés du personnel des services publics et de personnalités politiques se sont engagés à mettre leur énergie et leur enthousiasme au service de la promotion du Nouveau-Brunswick en tant qu'endroit propice à l'investissement.

Tout en reconnaissant l'apport important que doit faire la base industrielle actuelle du Nouveau-Brunswick, réaliser la croissance de transformation nécessaire pour concrétiser l'autosuffisance exigera que nous fassions croître notre économie en prenant appui sur ce que nous pouvons produire ici même. Pour atteindre l'objectif, une unité sera constituée au sein d'Entreprises Nouveau-Brunswick, qui élaborera et appliquera avec dynamisme une stratégie pour attirer et soutenir les investissements que feront des entreprises prestigieuses actuelles et nouvelles.

Un élément important de l'initiative visant à attirer des investissements sera celui de stimuler de façon stratégique le développement dans des domaines clés pour lesquels le Nouveau-Brunswick a manifesté sa capacité à créer des **grappes technologiques de premier ordre.** L'expérience montre que les grappes géographiques permettent une efficience maximale au chapitre de l'innovation et de la commercialisation de la technologie.

Le Nouveau-Brunswick appuiera la promotion de grappes technologiques clés au moyen d'investissements stratégiques dans des technologies de base prioritaires afin d'augmenter notre compétitivité à l'échelle mondiale.

D'autres stratégies viseront les objectifs suivants : la création de partenariats et d'alliances stratégiques aux échelles locale et internationale ; l'éducation, la formation et le recrutement de personnel hautement qualifié ; les efforts vigoureux en vue d'attirer des investissements de la part de compagnies internationales importantes.

Le secteur de l'énergie aidera à transformer le Nouveau-Brunswick. Ce secteur jouera un rôle clé dans le développement économique, la création d'emplois et le rapatriement.

Une nouvelle ligne internationale de transport d'électricité a été construite et sera en service en décembre. Votre gouvernement continuera de sonder le terrain de l'autre côté de la frontière canado-américaine et de miser sur notre désir collectif de créer de nouveaux marchés d'énergie propre et renouvelable, de résoudre les questions d'interconnectivité et de renforcer notre position en tant que partenaire clé dans le commerce de l'énergie.

Le résultat de l'étude de faisabilité de 2,5 millions de dollars sur une **seconde centrale nucléaire** à Lepreau sera annoncé au cours de la session. L'étude, sans frais pour la province, a été menée par les compagnies mondialement respectées de l'équipe CANDU.

Énergie NB annoncera prochainement les attributaires pour la production de 300 MW d'**énergie éolienne propre.** Votre gouvernement examinera les options quant à la politique en matière d'**initiatives de production communautaire d'énergie éolienne** et maximalisera les **normes d'inclusion des ressources renouvelables** d'Énergie NB.

Votre gouvernement rendra publique sa politique officielle sur la **production d'énergie marémotrice,** et nous continuerons aussi d'explorer, avec nos voisins de la Nouvelle-Écosse, le **potentiel en énergie marémotrice** de la baie de Fundy.

Votre gouvernement entreprendra une étude de faisabilité sur la possibilité d'approvisionner le nord du Nouveau-Brunswick en gaz naturel. Le ministère de l'Énergie donnera la priorité à ce dossier.

Le ministère examinera la ***Loi sur l'électricité*** pour que la structure de l'entreprise de service public et le marché de l'électricité tiennent bien compte des objectifs d'autosuffisance et du programme d'action relatif à la plaque tournante de l'énergie. Il faut en la matière rehausser la capacité du Nouveau-Brunswick d'attirer des investissements dans la production et le transport en vue de l'exportation d'électricité, tout en fournissant des options d'approvisionnement intérieur à long terme qui maintiennent les tarifs d'électricité à un taux intéressant pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Votre gouvernement est engagé à faire du Nouveau-Brunswick un chef de file en matière de conservation et de production d'énergie.

Le Nouveau-Brunswick est un chef de file national pour ce qui est d'assurer à tous les propriétaires-occupants, y compris les personnes à revenu limité, l'accès à des programmes d'efficacité énergétique. Les **travaux d'amélioration écoénergétique d''habitations** réalisés sous l'égide d'Efficacité NB permettent aux propriétaires à faible revenu d'économiser en moyenne 900 $ par année en frais d'énergie. Votre gouvernement continuera de faire en sorte que les propriétaires à faible revenu puissent réaliser, grâce au Programme d'améliorations éconergétiques à domicile, des économies sur le plan énergétique et une amélioration du confort de leur chez-soi.

Afin de transformer notre économie, nous devons voir à ce que notre infrastructure de transport réponde à l'appel.

L'achèvement de la Transcanadienne à quatre voies, plus tôt ce mois-ci, représente un jalon important dans l'histoire de la province et favorisera le développement économique et notre cheminement vers l'autosuffisance.

Votre gouvernement continuera d'investir dans des axes routiers sécuritaires et efficients par suite de la récente signature, avec le gouvernement fédéral, de la première partie d'une **entente à frais partagés de 414 millions de dollars** pour des projets du réseau routier national.

Votre gouvernement a signé un protocole d'entente relativement à la **porte d'entrée de l'Atlantique** et continuera de travailler de concert avec les autres provinces de l'Atlantique et le gouvernement fédéral en vue de mettre en place un tel corridor stratégique pour le commerce international. L'achèvement dans un proche avenir de l'élargissement à quatre voies de la **route 1** demeure une priorité de votre gouvernement.

Les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin de bonnes liaisons entre leurs régions rurales et leurs centres urbains. Votre gouvernement annoncera une stratégie en matière d'infrastructure pour améliorer l'état de nos **routes provinciales,** y compris celles qui sillonnent les régions rurales.

Votre gouvernement a fait d'importants progrès et continuera ses efforts en vue de réduire les collisions avec la faune sur nos routes. Des mesures telles que l'installation d'autres **clôtures pour animaux sauvages** et le débroussaillement des emprises de route dans les secteurs où les collisions routières avec des orignaux sont fréquentes seront instaurées au cours de l'année qui vient.

L'élaboration et l'application de nouvelles technologies en vue d'améliorer l'efficience dans la circulation des personnes et des biens sont cruciales pour la compétitivité et la durabilité du secteur des transports. Un document énonçant une **stratégie** néo-brunswickoise **de système de transport intelligent** sera rendu public au printemps.

Votre gouvernement a comme engagement de transformer l'économie de toutes les régions de la province pour que toute la population puisse contribuer à un Nouveau-Brunswick autosuffisant et en tirer profit.

Conformément à ce qui est énoncé dans le *Pacte pour le changement,* votre gouvernement amorcera **l'Initiative pour le nord du Nouveau-Brunswick,** d'une valeur de 100 millions de dollars. Un financement initial sera affecté en 2008-2009 en vue d'améliorer l'infrastructure économique des comtés du nord de notre province.

Dans la réalisation du Programme d'autosuffisance de votre gouvernement, la durabilité de nos ressources est importante. Votre gouvernement présentera sa nouvelle ***Loi sur les espèces en péril,*** version modernisée de l'actuelle *Loi sur les espèces menacées d'extinction.*

En outre, votre gouvernement dévoilera sa nouvelle **Stratégie de la biodiversité,** qui vise à protéger la diversité des écosystèmes, la diversité des espèces et la diversité génétique. Votre gouvernement poursuivra aussi ses consultations et rendra une décision quant à la **chasse le dimanche.**

Le projet de nouvelle raffinerie Irving Oil fait actuellement l'objet d'une **étude d'impact sur l'environnement** — EIE — détaillée, conformément au règlement provincial sur les EIE. L'examen détaillé nécessitera l'évaluation des meilleures technologies utilisables en matière de protection de l'environnement, à des fins d'intégration dans la nouvelle raffinerie proposée. Votre gouvernement collabore aussi avec des gestionnaires du processus fédéral d'EIE pour essayer d'harmoniser les processus d'EIE.

La restauration de la rivière Petitcodiac est une préoccupation environnementale majeure pour votre gouvernement et pour de nombreuses personnes au Nouveau-Brunswick. Le ministère fédéral des Pêches et des Océans a aussi décrété que le pont-jetée de la Petitcodiac enfreint la loi fédérale sur le passage du poisson.

Dans le *Pacte pour le changement,* votre gouvernement a pris l'engagement d'assurer la durabilité de l'environnement. Une procédure précise a été établie pour restaurer la rivière, et votre gouvernement vise maintenant un partenariat fédéral-provincial pour transfigurer la Petitcodiac pour les générations futures. Dans l'année qui vient, votre gouvernement constituera le **Fonds en fiducie pour la rivière Petitcodiac** et commencera les travaux de planification et de conception de cet important projet, parallèlement à la recherche d'autres options de partenariat.

L'autosuffisance doit être la cause commune à laquelle nous nous rallions, et tous les gens du Nouveau-Brunswick ont l'occasion de jouer un rôle important dans le façonnement d'un Nouveau-Brunswick meilleur.

Votre gouvernement contribuera, pendant la session et par la suite, en utilisant ses pouvoirs d'élaboration de politiques et de législation pour appuyer une croissance durable et pour nous diriger vers l'autosuffisance.

Le discours du trône d'aujourd'hui expose un certain nombre d'initiatives clés que prendra le gouvernement dans la poursuite de notre cheminement vers l'autosuffisance au Nouveau-Brunswick. Malgré l'importance de ces initiatives, la transformation du Nouveau-Brunswick exigera la complicité de toute la population du Nouveau-Brunswick.

Au cours de la session, les ministres donneront de plus amples détails sur les initiatives exposées dans le discours du trône.

Des modifications de diverses lois de l'Assemblée législative seront déposées et débattues afin que votre gouvernement continue d'améliorer les services à la population.

Votre gouvernement fournira aussi des détails sur d'autres questions de politiques et de programmes qui comptent pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Que la divine Providence continue de bénir le Nouveau-Brunswick et sa population et qu'elle guide l'Assemblée dans ses délibérations.